



Marvejols, le 7 mai 2011

**L'Inspecteur de l'Éducation Nationale
de Marvejols**

à

**Mesdames Les Directrices
Messieurs Les Directeurs
Mesdames et Messieurs les Enseignants**

**Inspection de
l'Éducation
Nationale de
Marvejols**

Secrétariat

Téléphone

04.66.32.68.09

Fax

04.66.32.77.52

Mél

ce.0480047r

@ac-montpellier.fr

**13, Av. des Martyrs
de la Résistance
48100 MARVEJOLS**

Alors que nous allons aborder le troisième et dernier trimestre de l'Année scolaire 2010-2011, il était important de vous informer des enjeux principaux qui vont animer la vie de la circonscription de Marvejols, de ses écoles et de ses classes sur cette période afin de tendre, autant que faire se peut, vers une meilleure réussite de chaque élève, à son niveau et ce dans une perspective de parcours scolaire le plus personnalisé possible évitant ainsi le redoublement qui ne saurait être qu'un ultime recours, je vous le rappelle.

Je joins donc à ce courrier la Note de service n° 5 explicitant le cadre de travail ci-dessous résumé :

Enjeux	Outils	Dates de mise en oeuvre
Evaluations nationales au CE1	Livrets individuels MEN	Du 11 au 31 mai 2011
Choix des manuels scolaires 2012	Animations pédagogiques	18 et 25 mai 2011
Livret Personnel de Compétences	Grilles de références MEN et écoles	Bilans fin année scolaire Paliers 1 & 2
Liaisons CM2 – 6 ^{ème}	Commissions bassin de Collèges	Fin mai – début juin

Afin de permettre à chaque enseignant, à chaque membre de l'équipe éducative d'être associé à cette démarche de progrès pour tous, je vous invite, comme d'habitude à veiller à sa circulation rapide dans l'école, validée par l'émargement de tous et d'en recueillir les remarques que nous pourrions aborder lors de la réunion trimestrielle de Direction du 15 juin 2011.

Enfin, je vous rappelle que chaque membre de l'équipe de circonscription, compte tenu de ses missions, est à votre disposition. D'une manière générale, si vous avez le moindre souci (élèves, familles, partenaires, personnel) n'hésitez pas à nous joindre pour en parler.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Ph. COGOLUEGNES

Référence légale :

circulaire n° 2011-071 du 2-5-2011 - Circulaire de rentrée 2011 – 2012

Améliorer les acquis et les résultats des élèves

1 – L'usage des manuels scolaires

☞ À l'école primaire, l'usage de manuels scolaires conformes aux programmes, dans l'esprit et dans la lettre, permet aux professeurs de disposer d'outils pédagogiques de référence et aux élèves de consolider leurs apprentissages.

☞ Leur choix par les équipes pédagogiques s'appuiera utilement sur les méthodes d'analyse qui leur seront proposées par l'équipe de circonscription dont le rôle est aussi de veiller à la présence et à l'usage de manuels adaptés aux programmes ; car l'on n'enseigne pas sans livre, pas plus que l'on n'apprend sans livre, la photocopie ne pouvant en tenir lieu.

Animations pédagogiques concernées :

- mercredi 18 mai 2011 - 9h / 12h à Marvejols – *Manuels de Français au cycle 3*
- mercredi 25 mai 2011 - 9h / 12h à St Chély d'Apcher – *Manuels de Mathématiques 3 cycles*

2 – La maîtrise du socle commun, objectif premier de la scolarité obligatoire

☞ L'acquisition des connaissances et des compétences définies par le socle commun constitue l'objectif premier de la scolarité obligatoire. Les programmes de l'école primaire et du collège fixent les contenus d'enseignement à l'appui de cet objectif et détaillent par niveau ce que les élèves doivent maîtriser.

☞ L'année scolaire 2011-2012 verra **la généralisation de la version informatisée du livret personnel de compétences à l'école primaire**, déjà en usage au collège. Réunissant les trois paliers de validation du socle commun, il permettra aux équipes d'enregistrer progressivement la validation des compétences pour chaque élève et renforcera ainsi la cohérence de son parcours scolaire. Facile à renseigner et à consulter, il offre toutes les garanties de sécurité et permet une transmission aisée entre établissements scolaires.

L'efficacité du livret personnel de compétences dépend de la régularité et de la qualité des évaluations menées en classe. Il convient donc de mettre en place des modalités diversifiées d'évaluation qui permettent un réel « contrôle continu » des élèves. La qualité et la pertinence de l'évaluation, comme levier de réussite des élèves, doivent être l'objet d'un travail de réflexion collective permanent au sein des écoles et des établissements. L'enseignant veillera particulièrement à ce que les « contrôles » soient annoncés aux élèves et que les points sur lesquels ils porteront aient été travaillés préalablement et soient clairement répertoriés. Il pourra également préciser aux élèves quels items de quelle(s) compétence(s) sont visés par chaque évaluation.

☞ Les journées de solidarité 2011 ont permis à chaque équipe pédagogique dans chaque école de travailler sur l'articulation entre les Programmes d'Enseignement de l'École primaire conformes à l'Arrêté du 9 juin 2008 et le Socle commun de connaissances et de compétences créé par la Loi d'orientation de 2005.

☞ Je tiens à saluer **le travail de tous qui, regroupé sous forme de tableaux organisés par Palier / compétence / item par l'Équipe de circonscription, constitue dorénavant un inventaire de situations, outils et démarches de mise en œuvre** auquel chaque enseignant peut faire référence pour organiser ses programmations et évaluations du travail de sa classe et de ses élèves.

Site internet pédagogique départemental : [ecoles48.net/circo Marvejols/socle commun](http://ecoles48.net/circo/Marvejols/socle%20commun)

3 Les évaluations nationales pour jaloner le parcours des élèves

☞ À l'école primaire, les évaluations nationales en CE1 et CM2 réalisent avant tout un bilan. Elles fournissent un portrait fiable du niveau des élèves à toutes les échelles, de la classe au territoire national. Elles permettent aussi aux professeurs de valider ou d'ajuster les méthodes utilisées en classe, de donner les impulsions pédagogiques nécessaires de façon ciblée et efficace, et d'engager les actions de soutien aux élèves en difficulté. Ces évaluations nationales ont vocation à être complétées par des évaluations conçues à l'échelon de l'école, de la circonscription ou du département. Celles du CE1 se déroulent en mai 2011 selon le calendrier suivant :

	CE1
Diffusion des Livrets	<i>A partir du 11 mai</i>
Passations dans les classes	<i>Du 16 au 20 mai</i>
Corrections par cycle, transmissions des résultats	<i>Du 20 au 31 mai</i>
Restitution des résultats à toutes les familles	<i>A partir du 31 mai</i>

